

LES ESSENTIELS

Créer une dynamique de territoire

Solutions nouvelles, participatives et durables

2^e édition

André Jaunay

Praticien, expérimentateur et auteur

territorial éditions



Créer une dynamique de territoire

Solutions nouvelles, participatives et durables

Les responsabilités des territoires et de leurs habitants sont profondément transformées par les principes de l'innovation sociale et les nouveaux outils de l'intelligence individuelle et collective que les développeurs, qu'ils soient élus, agents publics, bonnes volontés locales, entrepreneurs marchands ou sociaux, peuvent s'approprier.

Ces nouveaux outils et plateformes améliorent la mobilisation et le partage de ressources - ainsi que les retombées locales - tout en préservant la souveraineté des acteurs locaux sur les données et leurs usages. L'ensemble des parties prenantes intervient dans la préparation des décisions et le traitement global du territoire, avec des approches écologiques, circulaires ou systémiques. Le mode collectif de construction, intégrant les transversalités et l'innovation sociale, permet de mieux traiter les questions d'intérêt général et de développer la démocratie, l'accomplissement des personnes, l'efficacité, la paix civile et la qualité de service.

De nouvelles formes de financement favorisent l'essor des projets et l'implication des acteurs et la mise en place de ces nouveaux cadres est propice à la création et au développement des activités.

Les rôles de chacun sont ainsi transformés pour un meilleur traitement des défis territoriaux. Les exemples présentés, de Figeac à Medellin, confirment les perspectives données aux développeurs quand ils cherchent les solutions avec créativité et souci d'excellence.



Docteur en sciences de gestion (Paris-Dauphine), **André Jaunay** a exercé dans divers univers de la fonction publique territoriale (développement économique, transition écologique, concertation, social, éducation) et administration générale. Créateur des premiers réseaux de business angels de notre pays et de leur fédération « France Angels », pionnier du financement participatif, ou crowdfunding, en France et dans les pays en développement, investisseur individuel et accompagnateur de startups (transition écologique), praticien de la concertation, il a créé le dispositif Créarif pour l'accessibilité de tous porteurs de projets aux dispositifs d'appui et un modèle de débats publics dans les quartiers « politique de la ville ». Il expérimente actuellement la solution « territoire apprenant » pour accélérer, par l'échange entre les habitants et par l'apport d'expertises, la rénovation énergétique des habitats.

LES ESSENTIELS

boutique.territorial.fr

ISSN : 2553-5803

ISBN : 978-2-8186-2099-1

© vegefox.com/adobeStock.com

territorial éditions

Créer une dynamique de territoire

Solutions nouvelles, participatives et durables

2^e édition

André Jaunay

Praticien, expérimentateur
et auteur

territorial éditions

Référence TBK 392A



**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail à :**
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur
de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations
de reproduction et indiquons systématiquement
les sources des schémas, images, tableaux, etc.

Pour toute demande de modification, mise à jour
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,
merci de contacter les éditions Territorial.

	Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70
---	---



Sommaire

Préface	p.11
Introduction	p.13

Partie 1

Les nouvelles formes de la finance

Chapitre I

Les financements personnels et directs	p.19
A - Définition et enjeux	p.19
1. Définitions	p.19
2. Les enjeux	p.20
B - Pratiques	p.24
1. Les réseaux de business angels	p.24
2. Le financement participatif ou crowdfunding	p.25
C - Principes pour l'action	p.29
D - Informations complémentaires	p.30
1. Découvrir les plates-formes dans leur grande diversité	p.30
2. Savoir ce qui se passe hors de nos frontières	p.30
3. Découvrir l'activité des business angels et trouver un réseau	p.31
4. Les universités comme points d'observation remarquables	p.31

Chapitre II

Les financements collectifs dans les territoires : fonds, fondations, etc.	p.33
A - Définition et enjeux	p.33
B - Pratiques	p.33
1. Fonds territoriaux	p.33
2. Fonds thématiques à implication territoriale	p.33
3. Fondations territoriales et pratiques territoriales de fondations nationales	p.33
4. Les monnaies complémentaires	p.35
5. Les monnaies numériques, bitcoin, blockchain, etc.	p.36
6. Les « barters »	p.36

C - Principes pour l'action	p.36
D - Informations complémentaires	p.36

Chapitre III

Animation financière globale : le territoire comme écosystème financier ...

A - Définition et enjeux	p.39
1. Définitions	p.39
2. Enjeux	p.39
B - Pratiques	p.40
1. Finance participative : approches globales ou approches resserrées ? portail ou plate-forme ?	p.40
2. Les résultats impressionnants des approches globales, avec portail	p.41
C - Principes pour l'action	p.42
D - Informations complémentaires	p.42

Partie 2

Le numérique, menace ou atout pour les territoires ?

Chapitre I

Définition et enjeux

A - Définitions	p.47
B - Enjeux	p.48
1. Le numérique : quelle couverture du territoire ?	p.48
2. Tous les habitants sont-ils égaux devant la transformation numérique ?	p.48
3. Le traitement territorial de la donnée	p.49
4. Quelles régulations ?	p.49
5. Quels leviers pour le développement local ?	p.50

Chapitre II

Pratiques

A - Les plates-formes territoriales	p.53
B - Autres expériences numériques	p.53
C - La territorialisation, ou l'appropriation locale de l'action des grands opérateurs	p.54
D - Actions des collectivités	p.54
E - Sur les données	p.54
F - Blockchain : des promesses, encore peu de concret	p.54

Chapitre III

Principes pour l'action	p.57
A - Créer un contexte propice à l'activité, le rôle des pionniers	p.57
B - Apprendre à gérer les relations avec les grands opérateurs, au bénéfice du territoire	p.57
C - Ne pas rester entre soi, entre « geeks »	p.57
D - S'approprier l'outil plate-forme, notamment à l'échelle territoriale	p.58

Chapitre IV

Informations complémentaires	p.59
---	------

Partie 3

L'innovation sociale, ou comment traiter les enjeux sur lesquels bute l'action publique

Chapitre I

Définition et enjeux	p.63
A - Définitions	p.63
B - Enjeux : des promesses majeures, qui requièrent des précautions accrues ...	p.64
1. Désengagement des institutions ?	p.64
2. La tentation de l'excès de bienveillance, ou du défaut d'esprit critique : toutes les initiatives et inventions ne se valent pas, rares sont les réelles « innovations sociales » !	p.64
3. La capacité à être dupliqué	p.65

Chapitre II

Pratiques	p.67
------------------------	------

Chapitre III

Principes pour l'action	p.69
A - Les modes d'intervention de l'institution	p.69
B - Le développement des territoires par les comportements d'achat	p.69

Chapitre IV

Informations complémentaires	p.71
---	------

Partie 4

Pas de développement durable sans responsabilités territoriales et personnelles

Chapitre I

Définition et enjeux	p.75
A - Définitions	p.75
1. Économie circulaire	p.75
2. Le développement durable.....	p.76
3. La notion d'écosystème	p.76
4. La permaculture.....	p.77
5. La « permaéconomie »	p.78
6. Le métabolisme territorial.....	p.78
7. L'économie servicielle.....	p.78
8. Circuits courts alimentaires.....	p.79
9. Les communs	p.79
10. L'économie régénérative.....	p.80
B - Enjeux	p.80
1. Peut-on agir sur les comportements ?	p.81
2. Le bio est-il toujours réservé aux bobos ?	p.82
3. Être résilient, être prêt à s'adapter	p.82
4. La maille territoriale ou l'espace de vérité	p.83

Chapitre II

Pratiques	p.85
A - De l'ancienne industrie à l'excellence économique, humaine et environnementale : Imprimerie Pocheco, l'usine convertie en laboratoire de l'économie circulaire	p.85
B - Les territoires qui bâtissent un programme d'excellence écologique	p.85
C - Un grand réseau technique, et d'excellence : Territoires à Énergie POSitive ou TEPOS	p.86
D - Clubs d'investissement dans les énergies renouvelables citoyennes (CIERC) ...	p.87
E - Les cadastres solaires, thermiques, végétaux, etc.	p.87
F - Plaine commune, étude sur le métabolisme urbain	p.88
G - COVOIT'ICI : un service public de covoiturage du quotidien	p.88
H - Réseau Éco-école	p.88
I - Darwin, tiers-lieu et écosystème alternatif de Bordeaux	p.88
J - Les villes du bio	p.89
K - Les Mauges, ou une structuration qui repose sur la responsabilité de toutes les parties prenantes	p.89
L - Le « système intégré Songhaï » de Porto Novo (Bénin)	p.90

M - Les « ressourceries », ou le recyclage des encombrants	p.90
N - Permaculture	p.90
O - Le chantier participatif	p.92
P - Énergie partagée	p.92
Q - Leboncoin	p.92
Chapitre III	
Principes pour l'action	p.93
Chapitre IV	
Informations complémentaires	p.95

Partie 5

L'impérieuse – et inévitable – transformation du fonctionnement des organisations publiques et privées

Chapitre I

Les transformations requises au sein des organisations existantes

A - Enjeux	p.101
1. Les changements dus au numérique	p.102
2. Termes technocratiques et absence de sens	p.102
B - Pratiques	p.103
1. Mouvement des entreprises libérées : « exploser l'organigramme »	p.103
2. Conjuguer développement d'entreprise et insertion : le Groupe Vitamine T	p.103
3. Administrer autrement, le programme Beta.gouv	p.103
C - Principes pour l'action	p.104
1. La responsabilité des personnes	p.104
2. Le « frugal-participatif », une voie nouvelle ?	p.105
3. L'impensé du désordre institutionnel, les millefeuilles et l'absence de régulation... ..	p.105
4. La régulation territoriale des politiques publiques	p.106
D - Informations complémentaires	p.107

Chapitre II

La concertation : restaurer les capacités de décision publique et faire droit aux intelligences individuelle et collective

A - Définition, enjeux	p.109
1. Définitions	p.109
2. Enjeux	p.110
B - Pratiques	p.113
1. Métropole de Montréal : l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), un modèle très abouti	p.113
2. Région de Toscane : une approche générale et un modèle ascendant et co-construit	p.113

3. Saint-Cloud : le partage par la concertation, à l'échelle municipale, des contraintes budgétaires	p.114
4. Cergy : la concertation au service des habitants, en cernant leurs besoins	p.114
5. Vaulx-en-Velin : pour vieillir mieux, vivons groupés	p.115
6. La planète... où il est démontré que la concertation peut s'appliquer à un territoire de très grande taille	p.116
7. Coconstruction des textes	p.116
C - Principes pour l'action	p.116
D - Informations complémentaires	p.118

Partie 6

Tous créateurs ?

Favoriser le développement des personnes, des groupes de personnes et des entreprises

Chapitre I

Agir sur et par le facteur humain	p.125
A - Définition et enjeux	p.125
1. Définitions	p.125
2. Enjeux	p.127
B - Pratiques	p.128
1. Quelques exemples de personnalités créatrices	p.129
2. Les expériences	p.131
C - Principes pour l'action	p.131
1. Reconnaître les innovateurs	p.131
2. Créer un territoire favorable à l'innovation	p.132
D - Informations complémentaires	p.135
1. « L'âge de la multitude »	p.135
2. Capital humain, capacitation	p.136
3. Qui innove ?	p.137
4. Tiers-lieux, préfigurations de la vie sociale, économique et civique ?	p.137

Chapitre II

Favoriser la création et le développement des entreprises	p.139
A - Définition et enjeux	p.139
1. Définitions	p.139
2. Les enjeux	p.140
B - Pratiques	p.143
1. Les micro-franchises de l'Adie	p.143
2. Entrepreneurs d'avenir	p.144

C - Principes pour l'action	p.144
1. De façon générale	p.144
2. Pour la catégorie des entreprises à fort potentiel, ou start-up	p.145
3. Pour les PME et grandes entreprises	p.146
D - Informations complémentaires	p.147

Partie 7

Conjuguer territoires et réseaux

Chapitre I

Définition et enjeux	p.151
A - Définitions	p.151
B - Enjeux	p.153
1. La place des territoires	p.153
2. Pour gérer les mutations territoriales, la nécessité de l'anticipation active	p.153
3. Quelle valeur accorder aux déterminismes territoriaux ? Peut-on inverser une tendance ?	p.154
4. La notion de ressources est relative	p.154
5. Les ressources de la transversalité, entre des catégories d'acteurs portés à s'ignorer	p.155
6. Traiter les complexités institutionnelles par le projet	p.155
7. Les quartiers sensibles : cycles vertueux ?	p.155

Chapitre II

Pratiques	p.157
A - Medellin, de ville maudite à ville exemplaire	p.157
B - Pôles territoriaux de coopération économique	p.158
C - Dynamiser les centres-villes et villages	p.158
1. Centre-Ville en Mouvement	p.158
2. L'association Villages vivants	p.158
3. Faux-la-Montagne (Creuse)	p.159
4. Une école publique Montessori dans un village rural	p.160
5. Fermes de Figeac	p.160
6. Les 2 500 maisons de services au public	p.161
D - Par domaines : la culture	p.161
1. Les librairies	p.161
2. Les festivals	p.162

Chapitre III

Principes pour l'action	p.163
A - Connaissance et diagnostic du territoire	p.163
B - De la métropole au rural éloigné, en passant par le rural proche, des complémentarités ?	p.165
C - L'importance des « développeurs »	p.165
D - Les facteurs qui déclenchent des dynamiques de développement	p.167
E - Les résidents nouveaux ou secondaires, population parfois contestée par les habitants « anciens », populations « à travailler » ?	p.168
F - Peut-on activer le capital social atout territorial ?	p.169
1. Question : dans le temps court, possibilité d'agir sur les comportements, la confiance ?	p.169
2. Le « capital d'autochtonie », ou « capital social populaire »	p.170
G - Les labels	p.170
H - Animations	p.170
I - Les néoruraux	p.171

Chapitre IV

Informations complémentaires	p.173
A - Les théories	p.173
B - L'économie résidentielle	p.174
C - La culture, l'identité, l'image	p.175
D - L'économie éphémère	p.176

Partie 8

Réflexions, méthodes et propositions d'actions nouvelles

Chapitre I

Méthodes, ingénierie	p.181
A - Le débat modèle universel / spécificités locales	p.181
B - L'ingénierie sociale et territoriale	p.181
C - Anticipation et prospective	p.182
D - Pour étudier et résoudre un problème	p.183
E - Les leviers activables à l'échelle des territoires	p.183

Chapitre II

Quelques propositions d'actions	p.185
--	-------

Bibliographie	p.189
----------------------------	-------

Index	p.193
--------------------	-------

Préface

La question territoriale connaît des mutations profondes. L'environnement, qui met en question les méthodes strictement productivistes, et l'urbanisation mondiale galopante, qui bouleverse les modes de vie, en sont fortement à l'origine. Dans ce contexte, peut-être peut-on parler d'une « nouvelle donne » territoriale ou encore d'un moment privilégié où les approches territoriales deviennent particulièrement pertinentes pour analyser et pour agir.

L'ouvrage que propose André Jaunay nous parle du développement des territoires d'aujourd'hui. Subtil mélange de principes, de réflexions, de procédures concrètes et d'exemples de terrain, il fournit aux lecteurs une grille d'analyse et un bel exemple de pédagogie appliquée à l'action sur cette question en pleine évolution.

Derrière cette vision pragmatique se cachent quelques questions fondamentales pour l'avenir du développement.

En premier lieu, le développement territorial est un moyen de résoudre au quotidien les problèmes des acteurs concernés. Ainsi les territoires sont-ils des espaces construits dédiés à des solutions. La révélation du problème (ou de l'avantage) qui réunit les parties prenantes du territoire est indispensable à la recherche de solutions. La phase de concertation et de diagnostic, souvent bâclée, est ainsi cruciale dans les processus de construction de territoire (il faut en moyenne entre cinq et dix ans à un collectif de producteurs pour obtenir un label de type AOP).

Plus généralement, le développement territorial constitue une sortie des impasses du système productif dominant. L'urgence du renouveau territorial s'entend tout d'abord comme la nécessité de maintenir la diversité. F. Fukuyama, dans un livre célèbre (*La fin de l'histoire et le dernier homme*, édité en français en 1992 chez Flammarion) constatait la victoire définitive de l'idéologie libérale et de la démocratie après la chute du mur de Berlin. Ainsi les hommes allaient-ils vers une convergence de comportement. Or, c'est le contraire qui se produit ; la guerre froide finissante laisse la place à de nouveaux conflits et de nouvelles aspirations à la différence. La convergence générale des comportements, faisant disparaître les différences, menace les sociétés. Elle engendre des situations de monopole qui bloquent le système productif dominant. Trois grandes figures de la pensée économique – fin XIX^e, début XX^e – que sont K. Marx, A. Marshall et J. Schumpeter ont dénoncé ce risque. Chacun partant de prémisses différentes, ils aboutissent tous les trois à la crise du système dès lors que la diversité n'est plus assurée. À l'instar de la diversité biologique, la diversité des dynamiques de territoire est donc un besoin fondamental pour nos sociétés. Cette exigence permet aux citoyens de retrouver des marges de manœuvre et une prise sur leur propre destin.

L'innovation par les acteurs devient alors un élément clé des dynamiques territoriales. Cette prise d'initiative met en relief la crise de sens que traversent les politiques publiques locales. Apparues avec les lois de décentralisation (1982-1983), les nouvelles compétences des collectivités territoriales en matière d'action économique et d'aménagement ont représenté un grand espoir de renouveau du pays déjà marqué par une crise de désindustrialisation profonde. Un deuxième train d'approfondissement de ces lois est apparu en 1999 avec notamment une loi (dite Chevènement) sur les intercommunalités et une loi (dite Voynet) créant les « pays » et les conseils de développement donnant la parole aux citoyens. La construction des institutions territoriales semble alors se consolider avec l'affirmation des niveaux région et intercommunalité comme pôles forts de l'intervention économique des collectivités territoriales. Enfin, la loi NOTRe de 2015 va constituer le troisième pilier de la décentralisation en redéfinissant les compétences et en ramenant le nombre de régions à 13 plutôt que 22. Mais l'horizon s'assombrit pour les collectivités avec une forme de recentralisation régionale, le désengagement de l'État et la suppression récente de la taxe d'habitation qui prive les communes d'une grande part de l'exercice de fiscalité.

La boucle semble bouclée, les collectivités perdent de leurs moyens sans qu'il n'y ait jamais eu de véritable doctrine de l'action publique locale. Pour aller vite, les collectivités ont passé trente-cinq années depuis la décentralisation à viabiliser des zones pour des entreprises hypothétiques qui ne viendront pas et à se faire une sauvage et stérile concurrence sous l'élégant label de l'« attractivité ».

C'est donc le moment de l'émergence des initiatives citoyennes. Pour qu'elles naissent, il faut que les conditions de créativité et le leadership puissent s'exprimer. Le désarroi des collectivités territoriales permet aux initiatives et aux innovations de sortir du passage obligé des politiques publiques locales et d'apparaître sous des formes diverses de l'« économie collaborative ». L'ouvrage d'André Jaunay en trace de multiples aspects. Il montre bien que les projets de développement territorial sont conçus pour résoudre les problèmes pour peu que les citoyens concernés sachent les identifier collectivement.

La sortie de crise promet de l'inventivité et du renouveau par les marges. Il reste cependant qu'un équilibre où le privé et l'associatif se substituent au public défaillant est instable, précaire et probablement à terme inefficace. Comment en effet assurer une juste répartition des richesses créées et comment arbitrer les projets locaux incompatibles entre eux ? C'est la question de la gouvernance territoriale qui est en jeu. Ce qui est devant nous, en matière de dynamique territoriale, c'est bien de trouver la voie d'une « nouvelle alliance » public/privé où l'un des mondes n'est pas opposé à l'autre. Pour cela, il faut clarté politique et conscience citoyenne.

Facile à dire...

Bernard Pecqueur

Professeur, université Grenoble Alpes

Introduction

Les années que nous traversons sont marquées par de profondes transformations qui invitent à repenser les méthodes de développement des territoires, en misant davantage sur l'ensemble des parties prenantes, de la société civile aux habitants.

Le traitement de la transition écologique, des questions culturelles, éducatives, démocratiques, démographiques, économiques, sociales, de financement des projets... doit prendre en compte ces changements.

Les territoires, qu'ils soient métropoles, villes, bassins d'emplois, espaces ruraux, et leurs habitants, sont en première ligne.

Le présent ouvrage a vocation à présenter ces évolutions, en montrant les exemples les plus significatifs et en dégagant les principes et les modalités de l'action territoriale nouvelle.

La finance nouvelle, le numérique, l'innovation sociale et les transversalités, les approches systémiques et durables, les réseaux et les marchés nouveaux, la transformation des organisations, les concertations, le développement personnel, l'entrepreneuriat sont et seront les leviers de ce renouvellement.

Deux axes, l'accomplissement personnel et la prise en compte des écosystèmes, apparaissent centraux et nécessaires. Le territoire est le périmètre le plus adapté à leur combinaison, dans le respect du principe de subsidiarité.

L'accomplissement personnel est à la fois une aspiration, un objectif de civilisation et une condition de la responsabilité et de l'attention aux enjeux et à l'environnement.

Les risques de la démesure contemporaine, qu'elle s'observe dans la production, la consommation, la finance et, peut-être plus gravement encore, dans la démographie, invitent à une refondation, à une responsabilisation, une recherche et une action personnelles et collectives.

Le territoire est pour cela un terrain propice.

La prise en compte des écosystèmes et du temps long est devenue une obligation et une ressource. Un entrepreneur, un agriculteur, un aménageur ne peuvent plus ignorer les effets externes de leurs activités et projets.

Un responsable de politique publique doit associer les parties prenantes à ses prises de décision. Medellín (Colombie), exemple d'une des plus belles transformations positives d'un territoire, l'atteste. Ses remarquables élus, et notamment Sergio Fajardo, ont réussi à partager une vision ambitieuse.

Cette histoire démontre que les situations les plus détestables, le crime, les logiques mafieuses, les reproductions sociales et assignations à la pauvreté et à l'inactivité ne sont pas inéluctables.

Un responsable territorial doit se préoccuper, pour répondre aux besoins du moment et du futur, d'identifier, de régénérer et de mobiliser le potentiel des ressources de ce territoire, qu'il s'agisse d'habitants, de patrimoine, d'épargne, de déchets d'énergies et d'agriculture, etc..

Le territoire est un ensemble vivant qui ne saurait être réduit à une de ses dimensions.

Il doit traiter les situations d'inégalités sociales et territoriales croissantes, perçues ici ou là comme fatales, ce qui renforce les sentiments de défiance et les clivages.

Pour réaliser les potentiels pour toutes les personnes et pour tous les territoires, un niveau d'exigence élevé est nécessaire à l'égard des acteurs et des développeurs. Ils doivent faire preuve d'esprit critique, se préoccuper d'ingénierie.

Sont légitimes pour conduire ce développement tous ceux qui sont à même de l'inspirer et de le mettre en œuvre, quelles que soient leurs fonctions : élus, développeurs professionnels et amateurs.

Pas de fatalisme, de déterminisme, de modèle unique, d'accent premier sur l'idéologie.

Si l'attention au sens est ici cruciale, les postures idéologiques, souvent réductrices, créatrices de biais et d'attentes grégaires, magiques et paresseuses¹, sont peu prisées. L'accent est mis sur l'action, la capacité de tous à faire des choix, capacité pour laquelle on fait l'hypothèse qu'elle prépare le meilleur...

C'est de ces choix, divers et parfois changeants, ou mêlés, chez une même personne, au fil de ses quêtes et de ses évolutions, et de leurs libres combinaisons et télescopages, que procèdent :

- les productions d'idées et de techniques nouvelles les plus fertiles, à même de répondre aux besoins et aux futurs imprévisibles ;
- l'incessant et nécessaire apprentissage du libre arbitre, la résistance aux emballements collectifs ;
- la sélection exigeante des personnes – selon l'utilité commune – et des idées, nécessité de toute vitalité collective.

Nous pouvons faire le pari que la facilitation de tous les engagements et de toutes les énergies individuelles et collectives est possible et positive, que la vitalité et le souci d'excellence sont nécessaires, que l'intelligence territoriale est la clé, en ne retenant comme limite que la domination sans partage d'une organisation, d'une idéologie ou d'une religion..., et la menace environnementale...

1. Comme le soulignait Péguy, la politique se substitue rapidement à la mystique.

« *L'homme veut vivre, c'est ça l'économie.* »

Vassili Grossman

« *Vous prétendez fabriquer directement l'avenir, nous fabriquons l'homme qui fabriquera l'avenir, l'éclairons, le libérons.* »

Clémenceau s'adressant à Jaurès

« *Nous sommes les amants passionnés de la culture de soi-même. La mission révolutionnaire du prolétariat éclairé est de poursuivre plus méthodiquement, plus passionnément que jamais l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes fiers et libres.* »

Fernand Pelloutier

« *Les économistes ne parlent que de la façon dont les hommes font leurs choix, les sociologues que du fait qu'ils n'ont aucun choix à faire.* »

James Duesenberg

Les nouvelles formes de la finance

« L'argent, excrément du diable, mais pour cette terre, quel bon engrais ! »

Sainte Thérèse d'Avila

L'argent ne saurait être réduit à une calamité, ni à un idéal.

Nous avons à faire de l'argent une ressource, un facteur de mobilisation, de relation et d'implication.

Les transformations en cours, les nouvelles formes prises par la finance, ouvrent des espaces de créativité et de responsabilité pour les personnes et les territoires, pour des approches par projet, ou pour des approches globales.

L'argent dispose de qualités indéniables : instrument de mesure et d'évaluation dont la connaissance et la pratique sont partagées par tous (avec, certes, une distribution inégale...) ; c'est aussi un bien parfaitement mobile, fluide. C'est également un support possible pour les liens, les projets et contrats collectifs et durables.

Qu'il fasse défaut – par son absence, son inaccessibilité, le caractère figé et trop inéquitable de sa répartition, ou sa perte de crédit – et la paralysie des activités et des échanges menace et réduit les possibilités d'investir et de s'investir. Qu'il soit approprié largement et régulé, et la réalisation des projets, la rencontre entre les besoins non satisfaits et les ressources non exploitées et la préservation de notre environnement deviennent possibles.

Chapitre I

Les financements personnels et directs

A - Définition et enjeux

1. Définitions

a) *La finance participative, ou « crowdfunding »*

C'est la possibilité offerte aux personnes de choisir et de suivre, de manière aussi éclairée que possible, l'affectation finale de tout ou partie de leur épargne, c'est-à-dire le projet d'entreprise, d'association, etc., ou même le projet personnel qui recevra cette épargne, sous forme de don, de prêt ou de capital.

Depuis 2010, avec le numérique et la création de plates-formes dédiées, elle se développe de manière très rapide dans tous les pays développés et sur tous les continents².



Remarque

Les contributions étaient initialement limitées aux dons et à des projets personnels ou artistiques. Depuis peu, tous les types de projets sont concernés : financement des PME par le prêt, des start-up par des apports en capital, création d'activités agricoles, soutien aux projets solidaires, financement des projets d'intérêt général (énergies nouvelles, patrimoine, tourisme, et même les projets purement publics, portés par des collectivités, etc.). Les enjeux du financement participatif sont ainsi devenus majeurs pour le développement.

2. Avec un paradoxe : alors qu'elle semble très adaptée aux pays en voie de développement, par sa capacité à conjuguer les énergies et les ressources (y compris les petites contributions financières) pour répondre à des besoins non satisfaits, ses progrès y sont beaucoup plus lents qu'au Nord. Difficulté que nous souhaitons contribuer à résoudre grâce au réseau Financement participatif en Afrique et Méditerranée (fmp.org).

Le financement participatif en France

Selon le baromètre de Financement participatif France (FPF), organisation représentative du domaine, 1,88 milliard d'euros ont été levés par ses 67 plateformes membres en 2021, soit + 84 % par rapport à 2020. 168 712 projets ont été financés, dont 165 555 par des dons (par 4 millions de Français) pour un total de 197 millions d'euros. Les prêts ont totalisé 1,58 milliard d'euros et le capital 101,9 millions d'euros.

Notre hypothèse, fondée sur l'observation des dynamiques et des aspirations, est que la finance participative, ressource déjà significative pour le soutien aux projets (21 375 soutenus en 2016), va devenir un levier central pour le développement des territoires.

b) Les business angels

Pour la fédération France Angels, « *un business angel est une personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une entreprise innovante à potentiel et qui, en plus de son argent, met gratuitement à disposition de l'entrepreneur ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps* ». Cette fédération, considérée comme représentative du domaine, regroupe la plupart des réseaux. Certes, il existe des investisseurs individuels qui n'adhèrent pas à de tels réseaux, soit que l'importance de leurs moyens leur permette de créer leur propre organisation, soit qu'ils préfèrent investir par des canaux relationnels privés. Dans une optique de développement local, l'intérêt des réseaux membres de France Angels est leur visibilité et leur accessibilité. En 2021, les 64 réseaux membres, soit 5 500 investisseurs individuels, ont apporté 50 millions d'euros à 424 start-up, ces apports déclenchent des montants complémentaires de 160 millions (effet de levier de 3,2).

Ils se consacrent principalement aux projets nécessitant des montants peu élevés (souvent moins de 200 000 euros).



<https://www.gralon.net/articles/economie-et-finance/finance/article-les-business-angels---definition-et-role-5904.htm>
<http://www.franceangels.org>

Il existe différents types de réseaux : géographiques, thématiques (santé, TIC, agroalimentaire, environnement, filière bois...), de femmes (Femmes Business Angels, qui est francilien, et essaime : Lyon, Marseille, Strasbourg, Le Havre et Bordeaux), d'anciens de grandes écoles (Essec, Polytechnique, Arts & Métiers...).

2. Les enjeux

a) Quelles sont les implications non financières de ces dynamiques ?

La « révolution financière » en cours présente des enjeux économiques et financiers importants, mais c'est aussi une véritable transformation des modes de décisions et des comportements des personnes et des organisations.